

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N° II-AS155

présenté par

M. Lahmar, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Inclusion sociale et protection des personnes	0	1 000 000 000
Handicap et dépendance	0	0
Égalité entre les femmes et les hommes	0	0
Fonds de financement de la Garantie d'Autonomie Jeunes <i>(ligne nouvelle)</i>	1 000 000 000	0
TOTAUX	1 000 000 000	1 000 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Gouvernement n'a dégagé aucun moyen significatif pour que les jeunes ne soient plus contraints de faire la queue pendant des heures pour obtenir une aide alimentaire.

La précarité étudiante ne cesse de s'accroître, rapporte même le Figaro à l'appui de la dernière étude Linkee sur les étudiants bénéficiaires de paniers-repas : « trois quarts des étudiants sondés disposent de moins de 100 euros de « reste à vivre » par mois, soit moins de 3,33 euros par jour. C'est-à-dire pour se nourrir, se soigner, s'habiller ou se cultiver. Aussi, plus de la moitié des jeunes ont même moins de 50 euros de reste à vivre par mois. » Nous nous opposons avec force aux choix opérés par ce Gouvernement, qui amènent des jeunes à renoncer à poursuivre leurs études et reproduit les inégalités sociales pour tous ceux qui ne peuvent mobiliser les ressources de leurs familles.

Pour mettre un terme à la précarisation grandissante des jeunes, nous proposons d'instaurer une garantie d'autonomie de 1.158 euros accessible dès 18 ans pour les personnes indépendantes fiscalement et dès 16 ans pour les élèves de l'enseignement professionnel, et jusqu'à leurs 25 ans pour celles et ceux qui préparent un diplôme et détachés du foyer fiscal parental. C'est un filet de sécurité minimum pour permettre de payer un loyer dans des villes étudiantes de plus en plus chères, et s'acheter de quoi vivre à l'heure où les prix des denrées alimentaires continuent d'augmenter sans aucune compensation. L'examen de ces crédits, c'est l'occasion d'introduire enfin cette mesure de dignité et de sérénité pour nombre de jeunes en formation ou en études. Détrompons-nous : ceci n'est pas l'aumône, mais le pari sur l'avenir des jeunes qui seront le fer de lance de la planification et de la bifurcation écologique et sociale dont le pays a besoin. Nous nous situerions alors, à la hauteur des enjeux, dans le sillage d'autres pays qui l'ont fait avec beaucoup de succès.

Par cet amendement, nous proposons d'introduire le financement d'un premier milliard nécessaire à son lancement. En cohérence avec les revendications des organisations de jeunesse, nous proposons par conséquent l'introduction d'un financement de cette garantie à hauteur de 1 milliard d'euros en AE et en CP transférés depuis l'action 11 - Prime d'activité et autres dispositifs du programme 304 - Inclusion sociale et protection des personnes vers un nouveau programme intitulé « Fonds de financement de la Garantie d'Autonomie Jeunes ».

Notre intention n'est toutefois pas de ponctionner les crédits du programme 304, et nous appelons le Gouvernement à lever le gage.